



Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal

Janvier
2021

Janvier 2021

Editorial	2
FLASH SPECIAL CRISE SANITAIRE.....	3,4 & 5
VIE MUNICIPALE.....	6,7,8 & 9
Travaux Plan Local d'Urbanisme Nouvelle station d'épuration Entretien des chemins Recensement	
ENVIRONNEMENT	10
Obligation légale de débroussaillage Importance des haies	
ENFANCE ET JEUNESSE.....	11
BIEN VIVRE ENSEMBLE.....	12&13
Tri sélectif changements Embellissement du village	
CULTURE ET ANIMATIONS.....	14&15
La parole est à « La décalée » Bibliothèque Théâtre itinérant	
LE SAVIEZ-VOUS.....	16
ET SI ON (RE)DECOUVRAIT NOTRE PATRIMOINE.....	17
ETAT CIVIL	18
RESTONS CONNECTES.....	19

Directeur de la publication
David CABLAT

Mairie de Vendémian
4, Place de la Mairie
04 67 96 72 69
www.vendemian.fr

L'édito du maire

Chères vendémianaises, chers vendémianais,

Après une année 2020 où nous sommes restés unis et solidaires face aux épreuves que connaît notre pays, je tiens à vous adresser au nom du conseil municipal tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé, de réussite et d'espoir.

En ce début d'année, je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble du personnel communal et intercommunal qui aux côtés des élus ont dû anticiper et trouver des solutions rapides à la gestion de la crise ; merci à nos pompiers, à nos gendarmes et à nos policiers municipaux qui assurent notre sécurité au quotidien et bien sûr, un grand merci au personnel de santé, pour sa disponibilité sans faille et son extrême dévouement durant cette période, mais également aux enseignants, commerçants, artisans, agriculteurs, acteurs économiques, membres du milieu associatif, bénévoles, qui ont su être réactifs et s'engager au service de la population. Je pense à ceux dont l'activité professionnelle a été impactée et à nos jeunes, nos aînés qui ont vu leurs habitudes de vie bouleversées par cette pandémie.

Cette année, au regard du contexte sanitaire, nous ne pouvons malheureusement pas nous réunir à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, du repas des aînés ou de divers moments festifs au cours desquels nous pouvions nous rencontrer et échanger dans un esprit de convivialité. Dès que la situation le permettra nous nous rassemblerons à nouveau.

Vous trouverez dans ce bulletin l'actualité municipale. Il est l'occasion de faire le bilan des dernières actions menées et d'évoquer quelques projets à venir dans un contexte incertain : isolation et sécurisation des bâtiments communaux, travaux, chantier de la nouvelle station d'épuration, communication...

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux vendémianais qui ont choisi de vivre dans notre village.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

David CABLAT

Maire de Vendémian

FLASH SPECIAL CRISE SANITAIRE

※ ECONOMIE ET TERRITOIRE

Souhaitant être au plus près des entreprises du territoire et de leurs préoccupations, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, accompagne et met en place, avec ses partenaires, des dispositifs d'aides d'urgence et de relance économique.

Fonds régional L'OCCAL abondé par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

TOURISME - COMMERCE - ARTISANAT

La reprise vous tend la main avec les aides de la Région, du Département de l'Hérault et des intercommunalités

Demandez le fonds L'OCCAL

Logos: BANQUE des TERRITOIRES, La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée, Hérault, VALLÉE DE L'HÉRAULT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- ▶ **Les bénéficiaires** : les entreprises du commerce et de l'artisanat de proximité, la culture, l'évènementiel, ainsi que l'ensemble des activités sportives et de loisirs.
- ▶ **Les aides** : articulées en trois volets afin de couvrir les besoins liés aux impacts de la crise sanitaire.

Volet 1 : avance remboursable pour venir aider le besoin en trésorerie (salaires, loyers, charges...) à hauteur de 50% dans la limite de 25 000 € ;

Volet 2 : subvention aux investissements matériels et immatériels (logiciels, site internet...) à hauteur de 70% dans la limite de 23 000 € dans le but d'adapter, reprendre ou relancer l'activité ;

Volet 3 : aide au loyer forfaitaire plafonnée à 1000€ pour les commerçants ayant subi une fermeture administrative au mois de novembre 2020.

Pour plus d'informations :

<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/loccal>

※ SOLIDARITE

Les circonstances sanitaires liées au COVID-19, nous ont amenés à renforcer la vigilance en vue de protéger les personnes fragiles et isolées, les personnes âgées ou en situation de handicap qui peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif des personnes « vulnérables ». Un courrier a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres afin d'identifier les personnes pouvant nécessiter un accompagnement, ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter rapidement conseils et assistance.

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?

Registre communal
des personnes vulnérables

INSCRIVEZ-VOUS !

FLASH SPECIAL CRISE SANITAIRE

Cette période si particulière a nécessité au niveau de l'école une réorganisation des services afin de garantir un ménage approfondi tous les jours et la mise en place de protocoles spécifiques en bonne intelligence avec les enseignants, avec un impact budgétaire conséquent en matière de fournitures et de frais de personnel.



Autre conséquence de cette période compliquée, notre traditionnel « Repas des Aînés » prévu chaque année le premier weekend de février est une tradition très attendue.

Malheureusement, en raison du contexte sanitaire difficile et dans un souci de protéger la population, le maintien de cette manifestation est impossible cette année.



Soucieux de continuer des actions conviviales, l'équipe municipale a ainsi décidé de proposer un panier gourmand pour les habitants de 65 ans et plus (1 panier par foyer) en remplacement de ce repas traditionnel.

Pour bénéficier de ce panier gourmand, il vous suffit de retourner à la Mairie le coupon – réponse complété.

Découper ici

COUPON DE REPONSE

Réponse à retourner impérativement en mairie avant le 5 février 2021

Madame, Monsieur
Adresse
Téléphone
Mail

Souhaite bénéficier d'un panier gourmand

VIE MUNICIPALE

※ TRAVAUX

Le programme de travaux sur les bâtiments municipaux continue, en vue de rénover le patrimoine communal. Dans ce cadre, des travaux d'isolation et de sécurisation ont été programmés avec notamment le remplacement d'une partie des menuiseries du foyer ainsi que le changement de la porte d'accès à l'école par la garderie avec l'installation d'une porte poussoir anti panique. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise THILIEZ de Vendémian.



Coût de l'opération : 7 598€ TTC subventionnés à hauteur de 5 760€.



La conservation de nos bâtiments nécessite d'investir régulièrement afin de maintenir en bon état général nos installations, et de garantir de meilleures performances énergétiques pour ces lieux souvent partagés à des fins culturelles. C'est ainsi que le remplacement des menuiseries de la maison « Hugol » a également été programmé avec changement d'une porte-fenêtre du Monde des Jeunes (MDJ), une de la salle de musique ainsi qu'une fenêtre de la bibliothèque. Ces menuiseries seront remplacées à l'identique, c'est à dire en bois, mais répondant aux exigences techniques actuelles pour respecter la réglementation liée aux bâtiments de France.

Tous ces travaux traduisent la volonté de la collectivité de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie dans ses bâtiments et installations techniques, notamment l'éclairage public.

La commune de Vendémian a ainsi adhéré **au certificat d'économie d'énergie (CEE)** suite à la signature d'une convention avec Hérault Energie qui nous accompagne très régulièrement sur nos projets.



Quelques aménagements ont également été réalisés comme l'installation d'un miroir rue de Laval, la création d'une bordure pour guider les eaux pluviales qui ruissellent entre la rue du terral et l'avenue du tambourin...

En parallèle, à l'occasion d'un changement de locataires, les employés municipaux et intercommunaux ont réalisé en régie la rénovation de l'appartement communal situé au dernier étage de la maison Hugol au-dessus du Monde des Jeunes.

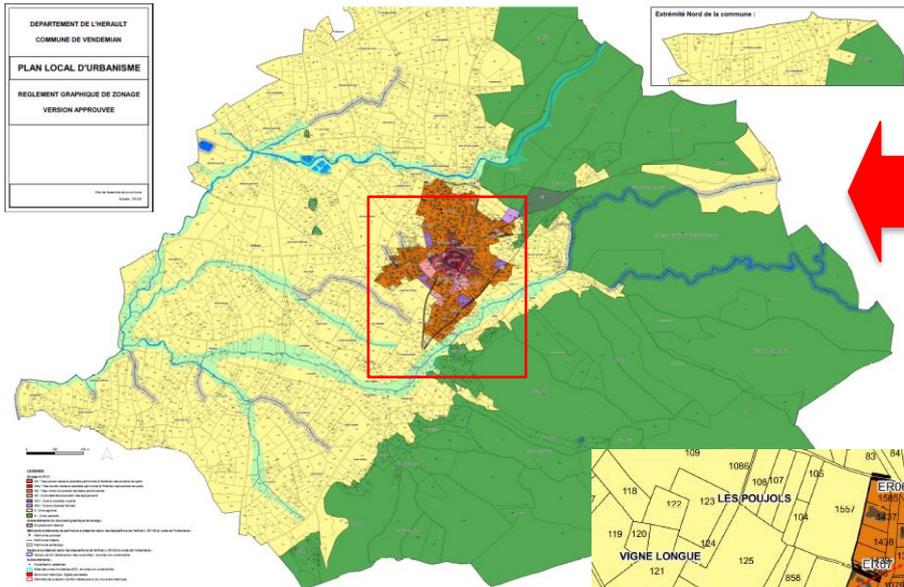
VIE MUNICIPALE

✘ PLAN LOCAL URBANISME



Depuis le 23 juillet 2020 le PLU de Vendémian est exécutoire.

Cela signifie que tout projet concernant votre logement existant, et notamment les travaux de modification de l'aspect extérieur (fenêtres, façades...) doivent faire l'objet d'une déclaration auprès des services de la mairie qui vérifiera que le projet respecte bien les règles du PLU.



Vendémian : un village « Entre vignes & garrigues »

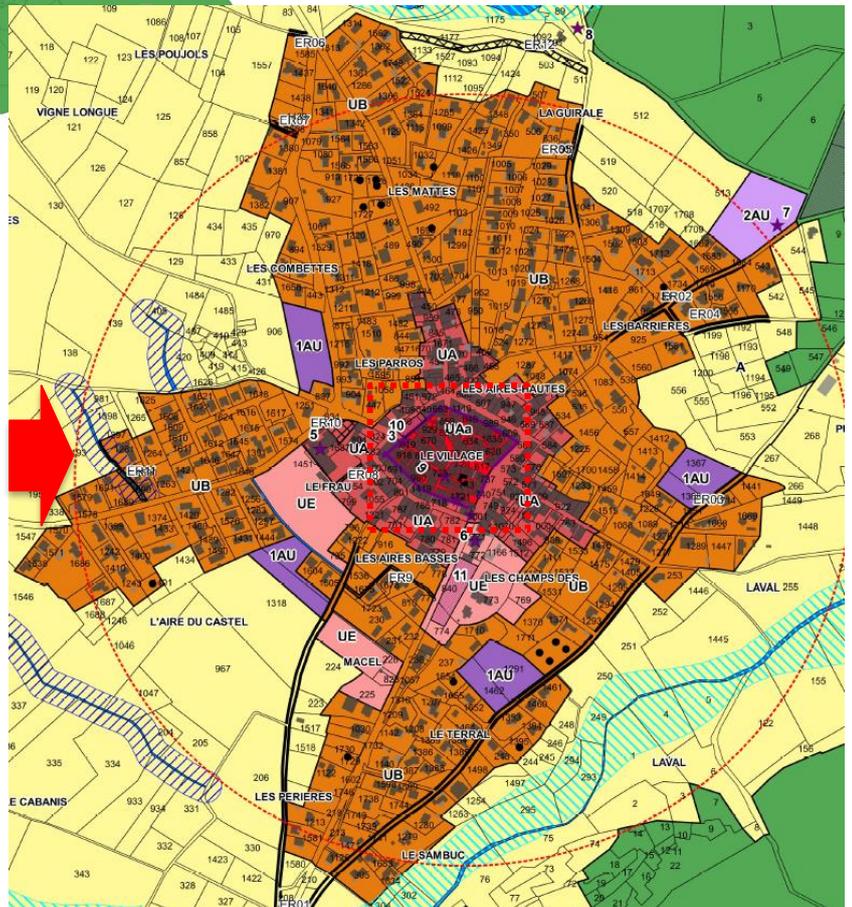
Ci-contre

Plan global du zonage faisant apparaitre la délimitation entre les zones constructibles, agricoles et naturelles

La PLU : nouvelle outil au service du développement harmonieux de Vendémian.

Vendémian : un village médiéval¹.

« Le village quadrangulaire des capitouls ou le bourg fortifié (XIV^e-XVIII^e s.), [...] est passé au village en étoile des vigneron avec un développement des quartiers extra-muros (XIX^e-XX^e s.) et multiplication de bâtiments techniques spécialisés liés à la viticulture : les magasins. [...] avant de devenir cet espace dilaté » que nous connaissons aujourd'hui.



i Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site internet de la mairie.

<http://www.vendemian.fr/Le-PLU-approuve-le-02-mars-2020.html>

¹ Extraits des textes de Laurent Schneider // site mairie Vendémian : Culture et Patrimoine / Histoire du village

VIE MUNICIPALE

※ STATION D'EPURATION

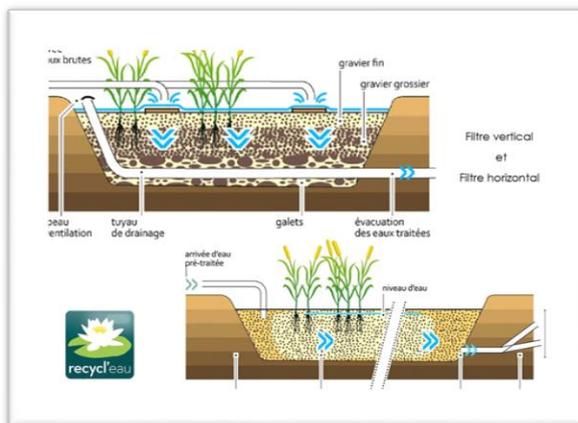
Après une année de travaux et malgré les aléas liés à la crise sanitaire, le calendrier de livraison de la STEP a été respecté avec une mise en service **le 21 décembre 2020**.

Le planning de livraison définitif s'articulait en 3 phases réglementaires :

1. Mise au point, pour une durée de 3 semaines, du 21 décembre 2020 au 8 janvier 2021
2. Mise en régime, 1 mois, du 8 janvier au 8 février 2021
3. Mise en observation, 1 mois, du 8 février au 8 mars 2021.

/! Le curage et l'épandage des boues des lagunes aura lieu mi-septembre sous réserve de l'acceptation du dossier de déclaration.

Pour mémoire : cette station est conçue pour une **capacité de 1700 équivalent-habitants** et utilise la technique de **filtres plantés de roseaux**. Ce dispositif biologique et écologique permet de réaliser des **économies d'énergie** et **évite l'ajout de produits chimiques** tout en garantissant une **performance épuratoire de qualité**.



※ RESULTATS DU RECENSEMENT

Population recensée en 2020 : 1 153 habitants

- i** Population municipale calculée au 1er janvier 2018 : 1 089 + 27 personnes "comptée à part" (étudiants ayant leur résidence familiale dans la commune et résidant dans une autre commune du fait de leurs études, ...) soit 1 116



VIE MUNICIPALE

※ ENTRETIEN DES CHEMINS

La qualité de vie de notre village ne se résume pas à l'entretien et l'embellissement des rues, c'est aussi par extension la qualité de nos chemins ruraux empruntés aussi bien par les viticulteurs/agriculteurs que par les promeneurs et très souvent mis à mal par les intempéries et l'évolution des matériels agricoles qui les empruntent.

En cette première année de mandat, la Commission des chemins ruraux s'est réunie afin de porter une réflexion globale sur ces chemins qui font partie de notre patrimoine partagé.

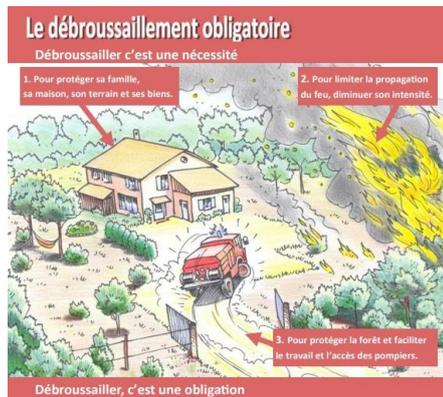
Les membres de la commission se sont déplacés pour faire un premier état des lieux sur des zones identifiées comme sensibles et nécessitant une intervention rapide en raison de certains points où l'eau et la boue stagnent dégradant considérablement les conditions de circulation, mais aussi de certains fossés qui doivent être traités.

Par ailleurs, la préservation des murets qui les bordent est un enjeu important de conservation de notre patrimoine vernaculaire en veillant notamment à contenir la végétation, trop envahissante à certains endroits, en concertation avec les propriétaires afin de faciliter l'accès.



ENVIRONNEMENT

※ OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)



Ce qui fait le charme de notre belle commune entourée de vignes, de pins et de garrigue est aussi ce qui régulièrement l'expose au risque d'incendie. L'urbanisation croissante de ces dernières décennies et la disparition des troupeaux ont peu à peu vu les milieux se refermer en rapprochant les habitations de la nature les mettant à la merci d'un départ de feu intempestif.

L'obligation de débroussaillage incombe au propriétaire mais aussi au voisin dont l'habitation serait menacée par l'absence de débroussaillage par le propriétaire.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet des services de l'Etat dans le département de l'Hérault pour accéder à ces informations et à la réglementation applicable : herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/foret

※ PRATIQUE DE L'ECOBUAGE : RISQUES & BENEFICES

Sur notre territoire essentiellement agri-viticole la pratique de l'écobuage reste un moyen d'entretenir les parcelles en friche et leurs abords. Zoom sur cette pratique intéressante mais risquée.



- ▶ Elimination des broussailles et résidus végétaux secs qui occupent l'espace et ralentissent le démarrage des plantes herbacées au printemps ;
- ▶ Fertilisation grâce aux cendres générées qui ont un effet fertilisant ;
- ▶ Entretien à moindre coût des espaces pastoraux en terrain accidenté
- ▶ Diminution efficace de la biomasse disponible en été lors des incendies
- ▶ Effet neutre sur les sols, la faune et la flore voire positif sur la réouverture des milieux qui contribue à la biodiversité.

- ▶ Destruction d'une partie de la biodiversité (insectes, larves...), frein au repeuplement du gibier ;
 - ▶ Risque de déséquilibre biologique si répété tous les ans ;
 - ▶ Dégradation des sols si mal utilisé ;
 - ▶ Risque d'incendie et de pollution par émission de dioxines, furanes (contexte salin) et de divers goudrons ; et par émission de particules fines selon la configuration météorologique.
-  « brûler 50 kg de végétaux émettrait autant de particules qu'une voiture à moteur Diesel récente qui parcourt 13000 km »

※ IMPORTANCE DES HAIES

Elles font souvent les frais de ces écobuages excessifs et souvent sans contrôle. Elles ont pourtant un rôle très important notamment de régulation de notre espace environnemental.

Une haie ne constitue pas seulement un élément paysager, mais constitue au contraire, un véritable écosystème favorable à la vie, avec de véritables biotopes, extrêmement attractifs pour notre faune sauvage. Elle joue un rôle important d'un point de vue du cycle de l'eau, mais aussi dans sa fonction de brise vent" et est un atout pour la fixation des sols et limite les glissements de terrain.

ENFANCE ET JEUNESSE

① La fibre a été installée à l'école et au MDE/MDI

✳ ECOLE

En concertation avec la municipalité, l'école de Vendémian a répondu à l'appel à projet "Label Écoles numériques 2020 ».

Au mois de décembre, nous avons appris avec plaisir que l'école avait été retenue.

Avec cet appel à projets, co-financé par les collectivités, les écoles vont bénéficier d'équipements numériques destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux.

Budget : 3 000 € (1 500 € de la part de la municipalité et 1 500 € de la part de l'Education Nationale).

En parallèle, ce sont 1 400 € qui ont été alloués à l'école pour l'achat de matériel collectif et d'un livre par enfant en remplacement du traditionnel spectacle de fin d'année, qui au vu des circonstances n'a pas pu se faire. Le choix a été fait par les enseignants.

✳ MDJ/ MDE :

MDE ouvert en période scolaire le mercredi de 7h30 à 18h :

Depuis la rentrée l'accent est mis sur la proposition d'activités en lien avec la nature et l'environnement : création de panneau de sensibilisation au jet de déchets dans les poubelles publiques qui se veut aussi une action citoyenne, fabrication d'hôtels à insectes, jardinage, fabrication de cabanes et jeux en pleine nature, visite de la plateforme de compostage d'Aspiran et intervention de la LPO sur le faucon crècerellette



LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES 2020

Pour l'école de la confiance

Dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, l'Etat investit 15M€ pour soutenir les projets pédagogiques numériques. À destination des écoles des communes rurales, cet appel à projet suit la dynamique du développement des EDTEch en France.

<p>PROJETS</p> <p style="font-size: x-small;">Pour faire suite à la réussite des deux appels à projets "Écoles numériques innovantes & ruralité" qui ont permis d'équiper près de 4.000 écoles en 2017 et 2018, l'Etat a de nouveau pris l'initiative de soutenir financièrement les communes rurales porteuses de projets pédagogiques et numériques.</p>	<p>ÉLIGIBILITÉ</p> <p style="font-size: x-small;">Les communes dont la population n'exède pas 3.500 habitants et qui n'appartiennent pas à une aire urbaine de plus de 10.000 habitants. Les regroupements pédagogiques intercommunaux sont éligibles.</p>
<p>PILOTAGE</p> <p style="font-size: x-small;">Une instance de concertation, de soutien et de suivis sont mis en places sous la responsabilité de l'IA-DASEN et du DAN, qui sont aussi vos interlocuteurs directs pour la constitution de votre dossier. Un parcours de formation sera proposé aux équipes pédagogiques conformément au décret 2019-919 du 30 août 2019.</p>	<p>SOUTIEN FINANCIER</p> <p style="font-size: x-small;">Pour bénéficier du soutien financier, chaque école devra investir au minimum 3.000€ ensuite l'Etat couvrira 50% (plafonnée à 7.000€) de la dépense engagée pour chaque école. La subvention sera attribuée à la collectivité concernée.</p>

RÉSULTATS

Cet appel à projet a pour ambition de favoriser les TICE et la transformation pédagogique qui s'ensuit par l'acquisition des fondamentaux, en renforçant la dimension inclusive de l'école, en développant les usages numériques à et autour de l'école tels que les écrans interactifs, les classes mobiles, les robots, le mobilier & plus encore!

Le but est de permettre la réalisation des projets en intégralité. Les écoles auront donc à disposition un moyen financier conséquent pour l'achat des dispositifs numériques et des solutions mobiles.

ARATICE

Aratice se positionne comme étant expert dans le secteur des TICE sur l'ensemble du territoire français. Nos différentes solutions : audiovisuel (écrans et vidéoprojecteurs interactifs), classes mobiles, robotique et déploiement du réseau wifi nous permettent de vous accompagner et de personnaliser chaque projet selon vos besoins.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

※ TRI/ CHANGEMENTS

A partir du 1^{er} mars 2021, le tri se simplifie : tous les emballages se trient !

Afin de faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, notre territoire va passer à l'extension des consignes de tri. Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2021, vous pourrez trier tous vos emballages.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans la colonne jaune, avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés dans le bac gris car on ne savait pas les recycler.

Mais, aujourd'hui, les procédés ont évolué et le centre de tri de Montpellier a été modernisé pour trier et permettre le recyclage de plus de matériaux. Il a donc été choisi par le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault pour trier les emballages de notre territoire.



Qui est concerné ?

L'ensemble des habitants des Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault vont pouvoir, dès le 1^{er} mars, trier tous leurs emballages.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri seront plus simples. Il n'y aura qu'une question à se poser : est-ce que c'est un emballage ? Si oui, alors on pourra le déposer dans la colonne jaune !

Le papier et le verre devront toujours être déposés dans les colonnes bleues et vertes.

Quelques exemples de déchets qui pourront être mis dans la colonne jaune :

emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, bouteilles, flacons, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, sacs plastiques...

Pas de panique, un guide du tri vous sera envoyé avant le 1^{er} mars !

A partir du 1^{er} mars 2021, une seule chose à retenir : tous les emballages se trient !

Tout dépôt au pied des colonnes de tri ou ailleurs dans le village est totalement interdit

3 raisons de trier ses emballages

Le tri : un geste simple

Au 1^{er} mars, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans la colonne jaune. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider !

Le tri : première barrière à la pollution

Une fois les emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets et de limiter la pollution de l'air, de l'eau ou des sols et la consommation d'énergie dues à l'extraction de ressources naturelles.

Le tri : pour faire des économies

Une fois triés, les emballages sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériaux. La revente de ces matériaux à des recycleurs permet de réduire le budget déchets de la collectivité alors qu'un emballage, qui n'est pas trié mais enfoui, lui coûte de l'argent.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

※ EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Aménager et embellir, mettre en valeur notre village est une démarche que la municipalité met en place dès ce début de mandat. Des actions ont déjà démarré avec la complicité de notre employée communale, Babeth et en continuité avec nos employés municipaux qui ont déjà bien œuvré. Notre commune participe au projet du département « 8000 arbres par an ». Une démarche à caractère environnemental ! Les arbres absorbent le CO₂, captent les eaux de pluie et diminuent le ruissellement, ce qui évite l'érosion des sols ; ils contribuent naturellement à lutter contre le réchauffement climatique,



nous protègent du soleil et des fortes chaleurs. Ce sont aussi des sources de nourriture et des abris pour les organismes vivants ; ils favorisent le développement de la biodiversité.

Ce ne sont que quelques aperçus des pouvoirs de l'arbre.

Plantons ! Nous nous efforçons de rendre notre village toujours plus agréable et accueillant en embellissant notre environnement, notamment notre cœur village, avec le projet de remettre en activité le « Jet d'eau » cher aux Vendémianais. D'autres actions se mettent en place. Ouvrez les yeux ! Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à récolter, à bouturer, à préparer.

Vous pourrez alors déposer vos plants en mairie durant la première semaine du mois de mars et ainsi contribuer à végétaliser notre village !



Mais embellir le village c'est aussi le garder propre !!

Vous êtes nombreux à promener votre chien dans l'espace public et les premiers à pester contre les crottes laissées par « les autres »...

Les rues de notre village sont trop souvent souillées par les déjections canines. Des sachets sont à votre disposition à la mairie pour le ramassage des crottes.

C'est aussi : ne pas laisser ses poubelles sur la voie publique



CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

✳ LA PAROLE EST A « LA DECALEE »

2020 est une année particulière ! Rien n'a été épargné aux associations qui œuvrent au quotidien pour animer le village et sont, comme tous les ans, tributaires des aléas climatiques qui réservent à chaque fois quelques surprises. C'est avec ces aléas que toute l'équipe de la Décalée a composé, en restant pragmatique et en réfléchissant à des solutions pour maintenir les différents projets de l'association. *« Lorsque la Covid-19 s'est installée dans nos pratiques du quotidien, il a fallu s'adapter. L'annonce de l'annulation du festival Arts&Co n'a pas été simple, mais l'équipe a su redoubler d'efforts et d'ingéniosité pour rebondir malgré une situation exceptionnelle. Cette deuxième édition aurait bien pu ne pas avoir lieu. Pourtant, l'énergie d'une équipe imperturbable, avec le renfort de nouveaux visages toujours plus nombreux et impliqués, la conviction du caractère essentiel des moments festifs en ces temps troublés, la volonté de glisser un peu de joie entre les gouttes de pluie et les distanciations physiques ont permis de réaliser une magnifique journée. Nous avons alors prévu cette deuxième édition sur deux jours, mais une alerte orange nous a freiné dans notre élan ! Grâce aux bénévoles et aux membres actifs de l'association, non seulement l'événement ISO photo festival a pu se produire et rencontrer un vif succès, mais il est également intervenu activement sur la Région Occitanie : à Aniane durant la Grande exposition à ciel ouvert de l'été 2020 et au lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer lors du festival Visa pour l'image durant le mois de septembre.*

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance au Maire de Vendémian, David Cablat, et au Conseil Municipal pour leur indéfectible soutien et leur aide précieuse. Enfin, nous tenons à



remercier tout particulièrement le service technique et les employés de Mairie de Vendémian, qui nous aident autant par leurs nombreux coups de mains que par leur bonne humeur; mais aussi Laurent Bannerot, Salvador Benavent, Jean-Louis et Marie-Josée Durand, David et Céline Ferrando, Lætitia Fichou, William Gely, Maurice Goulette, Fanny Jeanjean et Guillaume, Sylvie et Guilhem Nougaret, Robin Ortiz, Marc Planche, Jeanne Roux-Fouillet et Stéphane Tagnon, habitantes et habitants de Vendémian qui ont généreusement donné de leur temps, de leur énergie, mettant à disposition leurs biens ou leur expertise pour rendre nos activités possibles. ISO photo festival 2020, on s'en souviendra ! Nous avons hâte de vous retrouver en 2021 »

*Gaëlle Jorand Pour l'association « la Décalée »
Les festivals ARTS&CO / ISO PHOTO FESTIVAL*



CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

※ BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a réouvert ses portes aux jours habituels et adapte ses horaires au couvre-feu

🕒 **Lundi de 16h15 à 17h45 // Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h // samedi de 10h à 12h**

Tous les documents sont mis en quarantaine avant de les proposer à nouveau à la réservation.

Le service de réservation en ligne sur catalogue continue de fonctionner.

Récapitulatif des évènements prévus à la bibliothèque

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, qui seront pour les 1ères maintenues ou pas, en fonction de la situation sanitaire).

Mercredi 24 et vendredi 26 mars: Fête du Court Métrage - 3 séances à la bibliothèque, **enfants, ados, adultes** - programmation et horaires à venir.

Samedi 10 avril : « Slamésie », scène ouverte de poésie :

-> atelier d'écriture de 15h/17h à la bibliothèque - pour 5 à 10 personnes (sur inscription)

-> soirée poésie musicale de 19h30/22h30 au foyer rural (réservé) - soirée avec Marcel Camill' et Mr Jacq - soirée où musique des mots et texture des notes se font échos, à travers un même langage, la liberté.

-> participation du public : chaque personne voulant participer à la scène ouverte est invitée à s'inscrire pour dire son ou ses textes, elle sera accompagnée si elle le souhaite par Mr Jacq en musique

Samedi 29 mai 2021 de 16h à 17h30 à la bibliothèque (dans le cadre du Festival Art & Co): Atelier pratique - En quête de sens : l'ouïe

L'oreille est une partie sensible et fragile du corps humain. Mais connaissez-vous les différents composants de la grande machine que constitue l'oreille, et qui permet à l'humain d'entendre les sons qui l'entoure ? Par la découverte de maquettes et d'expérimentations, nous vous proposons de découvrir le fonctionnement de cette machinerie incroyable et son lien avec le cerveau.

※ THEATRE ITINERANT CCVH

« La vallée de l'Hérault entre en scène ». Deux professionnels, Fred Tournaire et Jérôme Frey, créent une troupe de théâtre permanente sur le territoire.

« Tous les habitants de la communauté de communes, professionnels, confirmés, amateurs, débutants dans le domaine du théâtre, mais aussi de la couture, du bricolage sont invités à participer au projet pour créer un maillage de compétences !

Vous êtes intéressés, vous avez des questions, vous voulez des informations. N'hésitez pas ! »

tpvh34000@gmail.com



LE SAVIEZ-VOUS ??

- ※ **RENOVISSIME** : c'est le service d'accompagnement de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault offert aux propriétaires (occupants ou bailleurs) souhaitant effectuer des travaux pour améliorer leur logement. Ce programme vise à rénover 500 logements d'ici 2022, pour revaloriser les centres anciens, lutter contre le mal-logement et la précarité énergétique, adapter l'habitat au vieillissement et au handicap et proposer des loyers maîtrisés.



Le coup de pouce qu'il vous faut pour financer votre projet !

- Un service 100 % gratuit proposé par la Vallée de l'Hérault.
- Un accompagnement technique et administratif par un conseiller dédié.
- Des subventions pour financer vos travaux

Plus d'info sur le site :

>>>> <https://www.renovissime-valleeherault.fr/pour-qui/>

Rénovissime : mode d'emploi



PIG 2018/2023

Bilan 2^{ème} année

Le cœur ancien de Vendémian est classé prioritaire dans les projets de rénovation/réhabilitation.

CHIFFRES CLES par commune

28 : Vendémian

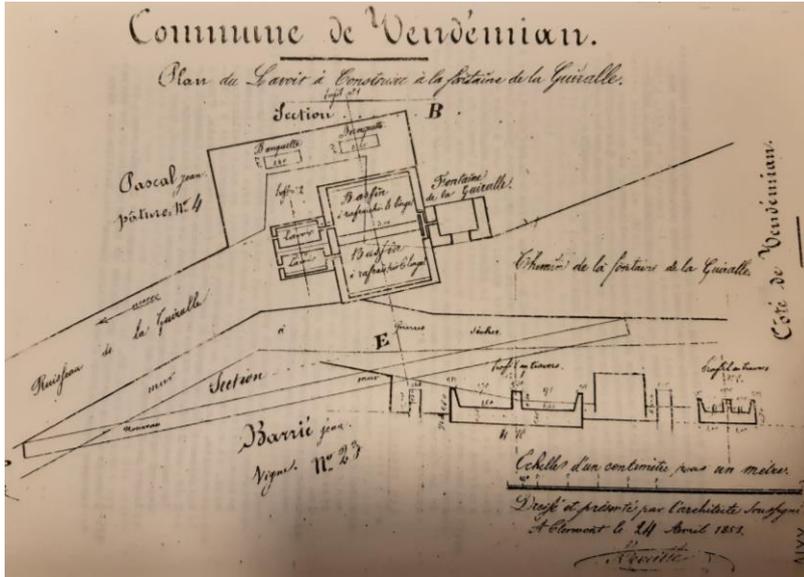
Nb de contacts établis	10
Nb de logements financés (PO+PB)	3
dont en secteur ancien majoré	
Montant des travaux engagés TTC	45 110 €
pour logements propriétaires occupants	45 110 €
pour logements propriétaires bailleurs	
Montant des subventions accordées	23 722 €
Anah (prime Habiter Mieux incluse)	19 359 €
dont prime Habiter Mieux Anah	4 090 €
Département Hérault	3 363 €
Communauté de communes Vallée de l'Hérault	1 000 €
Nb de logements propriétaires occupants financés	3
Travaux lourds (LHI/LTD)	
Sécurité-salubrité (petite LHI)	
Autonomie	
Précarité énergie	3

ET SI ON (RE)DECOUVRAIT NOTRE PATRIMOINE ?

✳ LE LAVOIR DE LA GUIRALE

« Aménagé vers 1859, il fait partie des travaux édilitaires du XIXe s. Situé à 700m du village à l'emplacement d'une ancienne fontaine pour que les lavandières y trouvent une eau de bonne qualité. »

Ci-dessous plan ayant servi à la construction des bassins du lavoir avec sa calade...



Laissé à l'abandon depuis l'arrivée de l'eau courante dans les années 1950, il avait été restauré au début des années 2000 dans le cadre du programme annuel de restauration et de mise en valeur du patrimoine bâti public non protégé mis en place par la CCVH au bénéfice des éléments de petit patrimoine qui ne sont pas protégés au titre des monuments historiques. Une signalétique d'information a été apposée depuis.

Très dégradé lors des épisodes de catastrophe naturelle qui ont frappé Vendémian en septembre 2014, il a été remis en état grâce à la Communauté de Commune Vallée de l'Hérault, qui a engagé une réhabilitation dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Médico-Educatif « l'Ensoleillade de Saint-André-de-Sangonis ».



ETAT CIVIL

※ NAISSANCES

ABOUINAN Tassnim née le 19 janvier 2020
Fille de Jamal ABOUINAN et de Aicha MANSOURI

BANHOLTZER Viktor né le 24 janvier 2020
Fils de David BANHOLTZER et de Karine LOUVRIER

BOIS Marceau, Marius né le 07 février 2020
Fils de Rémi BOIS et de Marion BAELDE

DENAËS Nolhan, Christian, Jean né le 17 mars 2020
Fils de Nicolas DENAËS et de Sandrine FEUVRIER-ETEVENARD

DELOUSTAL Sébastien et Jeanne nés le 20 avril 2020
Enfants de Romain DELOUSTAL et de Caroline BARRAL

BASQUIN Joy, Ellie née le 28 juin 2020
Fille de Julien BASQUIN et de Laura LELEU

ICHE Faustine, Denise, Jane, Myriam née le 26 juillet 2020
Fille de Nicolas ICHE et de Inès BENEZETH

ALCARAZ Susanne, Zoé née le 27 juillet 2020
Fille de Joris ALCARAZ et de Ann-Hélène CRINE

BORELLI Roméo, Ayach, Alain né le 27 août 2020
Fils de Richard BORELLI et de Johanna SRAIRI

MARTINS CASTANIE Gabin né le 25 novembre 2020
Fils de MARTINS Gauthier et de CASTANIE Marine

VILLALBA Tom né le 2 décembre 2020
Fils de VILLALBA Pierre et de LIRON Anaïs

La municipalité leur souhaite bienvenue et présente ses félicitations aux parents.

※ MARIAGES

ARNAL Joël, Louis, Jules et **LEITAO** Marie, Josèphe
Le 24 janvier 2020

RABIS Jean-Jacques et **FANCELLI** Carine, Valérie, Sandrine
Le 25 septembre 2020

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux mariés.

※ DECES

TENA Manuel Roger le 13/01/2020 à l'âge de 88 ans

BRINGUIER Michel le 06/06/2020 à l'âge de 78 ans

THÉRY née **DEMARETZ** Michèle, Raymonde le 20/01/2020 à l'âge de 63 ans

BLANC née **BERNARD** Anne-Marie, Odile, Thérèse le 07/06/2020 à l'âge de 92 ans

BAUDOU née **BLANC** Andrée, Marie, Amélie, Charlotte le 15/02/2020 à l'âge de 84 ans

BELLES Alphonsine, Marie le 19/07/2020 à l'âge de 91 ans

GAUTHIER née **SIERRA** Josette, Isabelle, Raymonde le 03/03/2020 à l'âge de 75 ans

COMBES née **CAYLA** Eveline, Louise, Marie le 14/09/2020 à l'âge de 92 ans

TARIN Raymond le 28/03/2020 à l'âge de 91 ans

THIERS Gilberte, Nicole le 02/11/2020 à l'âge de 85 ans

La municipalité présente ses condoléances aux familles et aux proches.

RESTONS CONNECTES

✳ Suivez l'actualité de VENDÉMIAN en temps réel avec l'application illiwap

La Mairie de Vendémian se dote d'un nouvel outil pour diffuser des informations, des vigilances ou des alertes, des événements, des réunions, des incidents (coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc.)

Pour cela, vous pouvez télécharger l'application ILLIWAP sur votre smartphone et recevoir toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

Voir en ligne : <https://www.illiwap.com/cote-citoyen/>





Suivez l'actualité de VENDÉMIAN en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1 Téléchargez l'application illiwap

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)

2 Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3 Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

illiwap, c'est l'appi :
SANS INSCRIPTION
 Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnées, pas de fichier
GRATUITE
 Téléchargement gratuit et sans engagement



Mairie de Vendémian il y a 3 jours
Vaccinations - navettes gratuites via Hérault Transport

Mairie de Vendémian il y a 4 jours
Mutuelle des territoires

Mairie de Vendémian il y a 5 jours
INFO VACCINATION

Mairie de Vendémian il y a 6 jours
BIBLIOTHEQUE - NOUVEAUX HORAIRES - COUVRE-FEU

Mairie de Vendémian il y a 2 semaines
Restez informés

Rejoignez les abonnés à la commune de Vendémian sur ILLIWAP



VOUS ÊTES 100 !
MERCI
 UNE APPLICATION QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE!
 ALORS, N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER À VOS